

MAIRIE

09 700 BRIE

Tél : 05 61 60 47 80

mairie-de-brie09@orange.fr

IPNS - ne pas jeter sur la voie publique

EDITO du MAIRE

*Briençoises et Briençois !*

En août 2013 paraissait le dernier Petit Brie détaillant le bilan du mandat 2008-2014. Après une longue période de réserve, de campagne électorale, puis d'installation du nouveau conseil municipal, il est temps de reprendre ce petit journal pour vous informer de la vie municipale de notre commune.

Je tiens par ailleurs à remercier les électeurs qui ont fait confiance à l'équipe que je menais. Je crois que les 10 personnalités qui m'accompagnent sauront porter notre commune avec dynamisme... La création d'une commission municipale des jeunes en est un exemple. Je tiens également à remercier dans ce journal, M. Robert Lavail pour toutes ces années passées au service de notre commune. Je vous souhaite bonne lecture...

Isabelle Peyrefitte



le petit BRIE

Une équipe municipale renouvelée

Les élections municipales sont déjà loin... La nouvelle équipe a pris ses fonctions depuis plusieurs mois et a démarré ses travaux ; vous trouverez dans ce journal les premières délibérations.

Rappelons que les Briençois et Briençoises se sont déplacés en nombre pour voter et par là-même ont montré tout leur attachement à notre commune.



Une équipe des 5 femmes et 6 hommes de compétences diverses et complémentaires. Avec seulement 5 anciens élus, cette équipe est le reflet de la population de notre BRIE d'aujourd'hui. Saluons l'entrée de jeunes conseillers !

De gauche à droite : Marie-Odile DREUJOU , Thierry VIUDEZ , Daniel BELONDRADE (1^{er} adjoint), Sébastien HUOT-MARCHAND, Isabelle PEYREFITTE (mairie), Violaine CARON-JARLAN, Thérèse FRUCHET (2^{ème} adjoint), Thierry CAZAUBON, Armand THOMAS, Sabrina TEXIER.

Absent : Maxime PLAZOLLES

Permanences et horaires d'ouverture de la MAIRIE

Les horaires d'ouverture et permanences de la mairie de Brie n'ont pas changé :

Mercredi matin et samedi matin : permanence du maire

Vendredi après-midi : permanence du 1^{er} adjoint

Pour tout acte administratif, notre secrétaire Elisabeth QUATRESOUS également en poste à la Communauté des Communes de Saverdun, est présente les mercredis et vendredis.

**Mercredi de 9h à 12h
Vendredi de 14h à 16h
Samedi de 9h30 à 12h30**

Communauté des Communes de Saverdun
Avec la réforme des collectivités territoriales intervenue en 2010, le nombre de représentants par commune a baissé. Si lors du mandat précédent, BRIE était représenté par 4 délégués, un seul siège est attribué maintenant à notre commune. Le Maire, Mme PEYREFITTE est donc l'élue dans cette instance qui gère des compétences intercommunales dont notre commune bénéficie au quotidien :

- collecte des déchets ménagers
- travaux de voiries et entretiens divers
- entretien des chemins de randonnées
- services divers à la population (école de musique, emploi, tourisme...)

Etc...

Au 1^{er} janvier 2014, la population légale de BRIE est de 187 habitants (*donnée INSEE*). 173 électeurs sont inscrits sur les listes électorales au 28 février 2014.

La révision des listes électorales est en cours.

Vous avez jusqu'au 31 décembre pour vous y inscrire.

(formulaire à retirer en mairie ou téléchargeable sur www.service-public.fr, rubrique Papiers-Citoyenneté)

Organisation du Conseil Municipal : attributions diverses et commissions de travail

Le 1^{er} conseil municipal a eu lieu le 6 avril 2014. Outre l'élection du Maire, le nombre d'adjoints a été voté et est passé de trois à deux. Daniel BELONDRADE et Thérèse FRUCHET ont été élus adjoints.

Par la suite, et par arrêté du Maire, ils ont reçu les attributions suivantes :



Daniel BELONDRADE : adjoint en charge des travaux

- travaux de voirie, curage des fossés, débroussaillage, élagage, notamment de compétence intercommunale
- voirie communale ou départementale
- entretien des chemins de randonnées (compétence intercommunale)
- propreté voirie communale
- mise à disposition salle polyvalente

Thérèse FRUCHET : adjointe en charge de la communication et des liens sociaux

- Relation avec le milieu associatif
- Communication
- CCAS (centre communal d'action sociales)



Parmi les attributions d'une commune, de nombreuses compétences techniques ont été déléguées à des groupements et syndicats divers. Ainsi, les élus siègent régulièrement dans ces instances.

Ci-dessous la liste des attributions des membres du Conseil municipal élus :

- **SMDEA** – Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement : **VIUDEZ Thierry**
- **SDCEA** – Syndicat Départemental des Collectivités Electrifiées de l'Ariège : **CAZAUBON Thierry (titulaire), TEXIER Sabrina (suppléante)**
- **SIERGA** – Syndicat Intercommunal des Eaux de la Rive Gauche de l'Ariège : **VIUDEZ Thierry, THOMAS Armand**
- **SYRRPA** – Syndicat d'aménagement et de Restauration des Berges de l'Ariège et de ses Affluents : **CARON-JARLAN Violaine et BELONDRADE Daniel (titulaires), VIUDEZ Thierry et PLAZOLLES Maxime (suppléants)**
- **Pays des Portes d'Ariège Pyrénées** – Association porteuse de projets en développement durable : **FRUCHET Thérèse (titulaire), PEYREFITTE Isabelle (suppléante)**
- **SMECTOM du PLANTAUREL** – Syndicat de collecte et de traitement des déchets ménagers : **FRUCHET Thérèse (titulaire), CAZAUBON Thierry (suppléant)**
- **CCAS** - Centre Communal d'Action Sociale : **FRUCHET Thérèse, TEXIER Sabrina, HUOT-MARCHAND Sébastien.**

ENQUETE PUBLIQUE SCoT jusqu'au 12 novembre.

Le Schéma de Cohérence Territoriale - SCoT - est un document de planification à l'échelle intercommunale, véritable réflexion en matière d'aménagement urbain et d'urbanisme sur le devenir de la Vallée de l'Ariège à horizon 2032. Réel projet de territoire, il devrait permettre d'accueillir dans de bonnes conditions, les nouveaux habitants et les entreprises, tout en ménageant l'identité environnementale et paysagère de la Vallée de l'Ariège, aux portes de l'agglomération toulousaine.

Documents téléchargeable sur www.scot-vallee-ariège.fr, rubrique « la concertation ».
Registre d'enquête publique en mairie.

Les délibérations importantes du Conseil Municipal

Budget prévisionnel 2014

A peine installé, le nouveau conseil municipal a voté le budget prévisionnel 2014. La section d'investissement s'équilibre à 181 460 € : les dépenses envisagées portent entre autres sur de l'acquisition de foncier (terrain, voirie), de l'achat de matériel technique et de mobilier pour la mairie, des travaux divers (cimetière, aire de jeux). La section de fonctionnement (dépenses courantes de la commune) s'équilibre à 263 339 €. Les subventions aux associations communales et extérieures sont reconduites pour un montant total de 5 375 €.

Les taux des 4 taxes sont votés à l'identique

LES 4 TAXES COMMUNALES	taux 2014 voté	recette attendue pour 2014	produit réalisé en 2013
Taxe d'habitation	11,03%	16 942 €	16 751 €
Taxes sur le foncier bâti	7,29%	7 160 €	6 848 €
Taxe sur le foncier non bâti	60,14%	9 442 €	9 362 €
Contribution foncière des entreprises	18,34%	1 596 €	1 595 €
Recette annuelle totale		35 139 €	34 556 €

de 2013. La légère augmentation des bases donne une recette attendue pour 2014 un peu supérieure à celle de 2013.

Recrutement d'un agent non titulaire sur un poste d'ouvrier polyvalent :

Afin de réaliser de menus travaux sur le

patrimoine communal (petite maçonnerie, travaux d'intérieur, petits terrassements et aménagements extérieurs, entretien mobilier extérieur, plantations ...), le conseil municipal a décidé en séance du 25 avril de recruter un ouvrier polyvalent sur la base de 1 à 2 jours par semaine. M. Loïc SUTER de Sa-verdun assure cette mission depuis le 2 mai.

Acquisition de foncier :

En séance du 25 septembre, le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'acquérir la propriété de M. Pierre SOULIE située pres- que en face de la salle des fêtes et bordant le ruisseau de la Vignasse (surface totale de

1 370 m² avec hangar de 100 m²). L'acquisition de cette propriété se justifie par le fait qu'elle jouxte d'autres parcelles communales de part et d'autre de la salle des fêtes, créant ainsi une continuité dans le patrimoine communal et augmentant la surface utilisable pour les diverses manifestations. Par ailleurs, la présence du hangar s'avère intéressante notamment pour le rangement du matériel communal. La commune se porte aussi acquéreur d'une petite parcelle de 42 m² au croisement de la rue de l'Eglise et de la D 27A qui traverse le village. Acquérir ce petit bout devrait permettre de mieux aménager la sécurité de ce carrefour. Le montant total de l'acquisition de ces parcelles est de 72 000 € + frais d'acte notarié.

2015, année de recensement de la population de BRIE

Le recensement, à quoi ça sert ?

Le recensement permet de déterminer la population officielle de chaque commune. De ce chiffre découle la participation de l'Etat au budget communal via la **DGF (Dotation globale de Fonctionnement)**. Plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Par ailleurs, construire des logements, aménager une aire de jeux, développer des services sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population d'un territoire (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Le recensement aide également les professionnels et les associations à mieux repérer ses besoins. Le recensement a lieu tous les 5 ans dans les communes de moins de 10 000 habitants.

Des principes clés :

Le recensement est encadré par une loi, des décrets et des arrêtés; la commune collecte les données sous la supervision de l'INSEE. Tous les acteurs communaux sont désignés par arrêté du Maire. Pour Brie, ont été désignées Mme Thérèse FRUCHET comme coordonnateur communal et Mme Monique BAILLY comme agent recenseur.

Le recensement est obligatoire et déclaratif, tous les habitants sont tenus de répondre. Trois secrets sont à respecter par l'ensemble des acteurs du recensement :

- le secret professionnel
- l'anonymat (secret sur les données collectées)
- la confidentialité (secret sur les fichiers constitués, pas de transmission aux autres administrations ou organismes).

Lettre du Centenaire de la Guerre 14-18 en Ariège.

Les Archives Départementales et le Conseil Général de l'Ariège ont initié l'an passé une grande collecte de la mémoire écrite des « poilus » ariégeois. Outre la création prochaine d'une exposition, la Lettre du Centenaire rythmera 4 fois par an les 4 années de commémoration de la Première Guerre Mondiale.

Les 2 premiers numéros sont disponibles en Mairie.

Monique BAILLY sera notre agent recenseur.



Monique habite notre commune depuis 12 ans au lieu-dit le Bérot. Elle connaît bien Brie et ses habitants, car

elle a déjà effectué le recensement de 2010. Merci de lui réserver le meilleur accueil.

Nouveau en 2015, recensement papier ou en ligne.

Monique Bailly, agent recenseur se présente chez vous et vous propose de vous faire recenser en ligne ou sur papier.

Si vous choisissez de répondre au questionnaire en ligne :

Monique vous donne votre code d'accès et le mot de passe pour vous connecter au site du recensement en ligne.

Si vous choisissez de répondre sur les documents papier :

Monique vous remet les documents nécessaires. A un moment convenu avec vous, elle vient les récupérer.

Que ce soit n questionnaire en ligne ou papier, Monique pourra répondre à toutes vos interrogations.

Le recensement se déroulera du 15 janvier au 14 février 2015.

Commission Municipale des Jeunes de Brie

Savez-vous que Brie compte plus de 40 mineurs ?

Et aussi que chaque Conseil Municipal a la faculté de créer des commissions d'habitants consultatives pour étoffer sa réflexion. D'où l'idée de créer une **Commission Municipale des Jeunes**.

En effet les enfants et les jeunes ont toute leur place pour donner leur avis sur les projets de notre village qui les concernent. Cette commission permet un dialogue direct entre les jeunes et les élus dans le but de proposer des améliorations dans l'intérêt général. Cela se traduit par des actions concrètes qui sont discutées, étudiées et réalisées par la collectivité dans le cadre de son budget et de ses orientations.

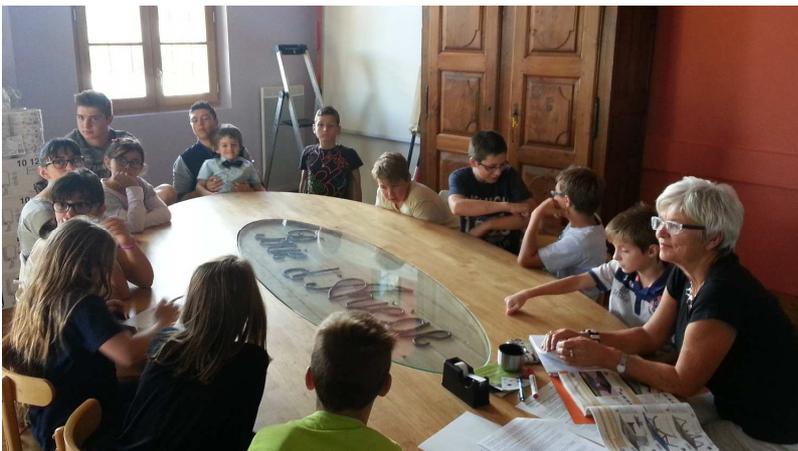
Le **Conseil Municipal** en date du 25 septembre 2014 a acté officiellement la création d'une **Commission Municipale des Jeunes** en votant une délibération qui en précise les objectifs :

- Permettre aux enfants et aux jeunes d'exprimer leurs idées et leurs propositions pour Brie et réfléchir avec les élus aux améliorations pour notre commune dans l'intérêt général.
- Enrichir la réflexion du Conseil Municipal avec les propositions des jeunes.
- Exercer les enfants et les jeunes à la gestion communale, donner le goût de la participation à la vie de la commune et favoriser la rencontre de tous les habitants, petits et grands.

Une première réunion d'information à l'attention des enfants, des jeunes et de leurs parents s'est tenue le dimanche 14 septembre dans la salle des fêtes (15 jeunes et 6 parents étaient présents). La réunion d'installation de la Commission Municipale des Jeunes a eu lieu le dimanche 12 octobre à la Mairie. Autour de la table du Conseil, 12 jeunes étaient présents : Samuel Faraut, Martial Pardo, Aurélien Gail, Antoine Mirouze, Guilhem Peyrefitte, Sarah Maffres, Mélissa Maffres, Luna Viudez, Inès Bihin, Agathe Ory, Alexis Lassalle, Nohlan Huot-Marchand, ainsi que Mme le Maire, Thérèse Fruchet et Sébastien Huot-Marchand pour animer cette réunion. En plus des jeunes ci-dessus nommés, ont

également participé lors de la première rencontre : Lagouna Mortet, Sabiha Mortet, Lilou Faraut, Malcolm Faraut, Lilian Lassalle, Erwan Guéric. Ils restent les bienvenus lors de nos prochaines rencontres.

Nos jeunes ne sont pas à court d'idées, ce furent des moments riches d'expressions, de propositions et de réflexions sur comment améliorer les aménagements de notre village pour que les jeunes puissent s'y sentir mieux.



Déjà des pistes prioritaires apparaissent, parmi elles :

- l'aménagement du terrain derrière la salle des fêtes : ensemble élus et jeunes ont pu constater le besoin de débroussailler les bords du ruisseau où les ballons se complaisent à rouler dans les ronces, d'envisager le déplacement des paniers de basket pour en faciliter l'utilisation, d'étudier la possibilité de délimiter et d'aplanir ce terrain.
- la création d'un abribus, permettant aussi l'abri de vélo.
- l'installation d'une table de ping-pong d'extérieur ; pour ce, Agathe, Inès, Mélissa et Luna avec l'aide Thérèse Fruchet vont préparer une demande de subvention auprès de Jeunesse et Sports.

Saluons-les pour leur dynamisme et leur pleine participation à l'amélioration de notre commune.

Une prochaine réunion est prévue courant décembre et reste ouverte également à ceux qui n'ont pu participer jusqu'à présent.

Signalons que la Municipalité a souscrit son adhésion à l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes (ANACEJ).

De Robert à Loïc, le passage de relais...

Nous étions habitués à croiser depuis 19 ans notre employé municipal Monsieur Robert LAVAIL qui inlassablement a veillé à l'entretien de notre commune tel un guetteur attentif traquant au quotidien les herbes folles et les feuilles d'automne. Avec Robert, c'est la chanson d'Yves Montand que Brie murmure aux oreilles de ses habitants « les feuilles mortes se ramassent à la pelle, non je n'ai pas oublié... ».

Après des soucis de santé cet été, M. LAVAIL a décidé qu'il était raisonnable de passer le relais. Merci à Robert pour tout son dévouement au quotidien pour notre village. Nous lui souhaitons une meilleure santé et une douce retraite bien méritée.

Le recrutement de Monsieur Loïc SUTER depuis début mai (voir page 3) s'est trouvée bienvenue pour assurer la

continuité de l'entretien « végétal » de notre commune. Nous avons la chance d'avoir trouvé une personne polyvalente, aux multiples compétences, capable tout autant de rafraîchir le local sanitaire de la salle des fêtes, de réaliser un caniveau que de débroussailler les bordures du village.

Bienvenue à Loïc et merci pour ses précieux services que les Briennais et Briennaises sauront apprécier.

L'espace de la vie citoyenne et associative

Les MARIÉS 2013/2014 !

14 décembre 2013 :

Jacques CROS épouse
Huguette CHARRIE

12 avril 2014 :

Eric PARDO épouse
Marion DELRIEU

18 octobre 2014 :

Marc SCHENTEN épouse
Martine BOIN

Tous nos vœux de bonheur et
de longue vie commune !

2012 André BELONDRADE

2013 Louis CROS

2014 Jean THOMAS

Ils nous ont quitté... Nous pensons
aux anciens de notre commune qui
font partie de l'histoire du village.

CARNET ROSE

31/12/2013 : Lohan GERMA

10/04/2014 : Valentine TUDURY

19/08/2014 : Lianna GAUTHIER

FELICITATIONS
aux heureux parents !



Le dimanche 2 novembre, la chorale adultes de l'école de musique intercommunale de Saverdun – Mazères vient travailler son répertoire à BRIE. Une représentation publique aura lieu à partir de 15h à la salle des fêtes. Venez nombreux écouter Brassens, Nougaro, Gainsbourg et le célèbre chant basque « HEGOAK » (entre autres)!

VIE du village

Un brienois avec une ceinture d'OR !

Il est grand, costaud et sympathique.
Mais attention, il combat !

Et de nombreux jeunes le connaissent pour cela ! Sébastien HUOT-MARCHAND, 30 ans, est le professeur de « l'École de Judo des Portes de l'Ariège » qui regroupe les clubs de Saverdun et de Mazères. Il transmet sa passion aux jeunes mais pratique encore les sports de combat en compétition. Conseiller municipal depuis ce mois de mars, il est éducateur sportif à l'ADAPEI de l'Ariège.

Fin septembre, il a participé à Malaga aux championnats du monde masters (+ 30 ans) en judo. Le 20 septembre, c'est au gala des Golden Belts à Tournefeuille (gala d'arts martiaux modernes) qu'il s'est imposé en PANKIDO dans la catégorie des poids moyens (- 85 kg), face à des concurrents bien aguerris à ce combat. Cette victoire l'a fait entrer dans le "Sherdog" (classement international des combattants). Toutes nos félicitations pour ces résultats !

Le PANKIDO est une discipline qui se rapproche le plus du combat libre. Tout y est autorisé hormis les coups irréguliers. Pas de comptage de points ni de temps ! Le combat se termine au "Finish" : au KO ou à la soumission (clé articulaire ou étranglement).



La salle des fêtes accueille des initiatives extérieures

Jusqu'à la fin de l'année, la salle des fêtes accueille tous les mois, un atelier Jazz et Handidanse impulsé et organisé par l'ACS (atelier chorégraphique de Saverdun).

Cet atelier est assuré par un professeur de danse diplômé d'état, diplômé Handidanse et chorégraphe de la compagnie INCORPOREL. Il s'agit de partager des chorégraphies avec des personnes en situation de handicap. Une expérience enrichissante dont l'objectif est de favoriser leur expression, leur autonomie et leur intégration. Le groupe prépare une chorégraphie à présenter à Auterive salle Allégora le 6 décembre pour le Téléthon et sera également présent pour le spectacle de fin d'année de l'ACS en Juin. Durant le 1^{er} semestre 2015, les ateliers auront lieu à la salle des fêtes de Saverdun.

Renseignements auprès de Valérie (présidente de l'ACS)
au 06 71 06 61 74

Les associations du village

Foyer Rural

Le Foyer Rural de Brie a tenu son assemblée générale le 27 septembre dernier.

Après la présentation du bilan moral et du bilan financier, le quorum étant réuni, un nouveau bureau a été élu composé de : Michel Peyrefitte, président / Michel Avoiron, trésorier / Francis Schutz, secrétaire / Jean Jacques Cros, vice-président / Thérèse Fruchet, trésorière adjointe.

Trois membres du précédent bureau ont souhaité prendre du recul, tout en restant actifs dans l'association : Geneviève Paubert, Nadia et Daniel Belondrade. Le Foyer Rural les remercie vivement de la forte implication qu'ils ont eu toutes ces années.

Au niveau des activités et manifestations:

- La gymnastique a repris courant septembre, tous les mercredis à 21h.
- La ballade nocturne sera organisée le 7 février 2015.

- Le 1^{er} mai 2015, traditionnelle journée randonnées (vélo, pédestre, cheval) avec repas le midi.

- La 6^{ème} édition de la Foire Bio aura lieu le 14 juin 2015.

- Un nettoyage de la Laure et du sentier de randonnée qui la longe, sera organisé dans la saison.

Vous serez informés au fur et à mesure des autres activités ou manifestations qui seront prévues durant l'année.

Que toutes celles et tous ceux qui sont intéressés à participer, ou à proposer de nouvelles activités, n'hésitent pas à le faire savoir aux membres du bureau.

Les objectifs de l'Association restent plus que jamais d'accueillir et de rassembler autour d'activités culturelles, sportives, éducatives et toujours CONVIVIALES !

Le président Michel Peyrefitte

Gymnastique mixte tous les mercredis à 21h.

Animatrice KAKAO

Contact : Michel 06 07 81 15 49



Le Comité des Fêtes et le Foyer Rural ont décidé de fêter NOEL ensemble le dimanche 14 décembre en organisant une journée inter-génération. Une bonne occasion de rendre encore plus fort le lien social dans notre commune. Les deux présidents envisagent de solliciter la jeunesse du village pour les aider dans la préparation de cette initiative et dans l'accueil des anciens...

Une communication sera faite à ce sujet dans les semaines qui viennent.

*Michel Peyrefitte (en rouge)
et Lilian Mirouze (en bleu).*

Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes a également tenu son assemblée générale le vendredi 17 octobre.

Les membres du bureau ayant souhaité prendre un peu de recul tout en restant actifs, le bureau est démissionnaire dans sa totalité. Les personnes suivantes ont désormais la gouvernance du Comité des Fêtes : Lilian Mirouze, président / Armand Thomas, vice-président / Nicole Lafforgue, trésorière / Rachel Thomas, trésorière adjointe / Marion Pardo, secrétaire / Sarah Amarin, commissaire aux comptes / Eric Pardo, communication.

La fête du village a eu lieu le week-end du 6/7 septembre et s'est globalement bien déroulée, sous le soleil ! La soirée du

vendredi soir a été bien appréciée des jeunes, la belote en parallèle a vu la participation de 38 équipes. La truffade du samedi soir a attiré 200 convives servis par une vingtaine de

bénévoles. Un combat de SUMOS le dimanche après-midi a permis à certains de perdre les calories prises la veille !

A noter à l'entrée du village la belle signalisation de la fête réalisée par Fred CLOETTE, habitant de Brie.

